

**SYNDICAT
DES EAUX
DU SUD EST DU LOT**

Delibération 2026/16

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

Place de la Mairie
46 260 VARAIRE

Nombre de délégués votants : 35

Présents (20) : Mmes et MM AILLET Jean-Marie, ALIBERT-SENS Charles Louis, AYMARD Marcel, BURG Pierre, CONTE Christian, COURDESSE Pascal, CUBAYNES Christian, CUBAYNES Jean-Claude, DELLER Martine, FIGEAC Francis, FOLICHON Michèle, FONT Corinne (suppléante VALETTE Roselyne), GENET Mylène, GOURGOU Jean Pierre,

Le neuf mars deux mille vingt-six à 9 heures, les membres du Comité Syndical, régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Varaire sous la présidence de Monsieur Didier PECH.

ISSALY Jacques, MENOUX Ludovic, MONTAGNE Yannick, ORTALO-MAGNE André, PECH Didier, PRADEL Jean-Claude (suppléant WAGNER Marie-France).

Absents représentés (1) : Monsieur GROUWET Pascal donne pouvoir à Monsieur Didier PECH.

Absents excusés (10) : Mmes et MM COUPY Daniel, DECREMPS Frédéric, DENOU Jérôme ESTIVAL René, HAUVETTE Alix, MAROT Michel, MASSY Christian, MORICE Pierre, TARDY Michel, TRAVERSAC David.

Absents (4) : Mme et MM. CAMMAS Francis, NODARI Sébastien, NOUVIALE Arnaud, VIDAL Jean-Claude.

Monsieur Marcel AYMARD est désigné en tant que secrétaire de séance.

Objet : Construction du futur siège : Avenant n°1 au marché d'architecte

Monsieur le Président informe le comité syndical de la demande d'avenant au marché de maîtrise d'œuvre avec ARKHIDEA à la suite de la modification du périmètre de la mission conformément au CCAP.

Le projet a en effet connu des évolutions de surfaces, un recalibrage des espaces et des fonctionnalités a aussi été effectué, ce qui finalement augmente le coût du projet, la durée du chantier et donc de l'assurance supportée par la maîtrise d'œuvre.

Le marché initial est de 81 900 euros HT. L'avenant est de 26 599,83 euros HT, soit + 32 % et un nouveau montant de 108 499,83 euros HT.

Le comité syndical, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, décide, à l'unanimité, d'accepter l'avenant n°1 au marché d'architecte tel que détaillé ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Président à le signer.

**FAIT et DELIBERE les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme au registre.**

A Varaire, le 9 mars 2026

Le Président

Didier PECH



Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture le 17 MARS 2026

Publié ou notifié le 17 MARS 2026

Le secrétaire de séance

Marcel AYMARD